

Pas de pénurie de terrains de golf à proximité !

Les golfeurs gardois y compris le président st hilairois de l'ASA golf ne manquent pas de terrains de jeu à proximité pour satisfaire leur chère passion. **Il existe 4 terrains de golf dans le Gard : Nîmes-Vacquerolles** : 18 trous (tarif abonnement annuel 1820 euros) **Nîmes Campagne** : 18 trous (tarif : 1490€ la 1ère année puis 1960€ les années suivantes) **Uzès** : 9 trous (tarif : 1176€/an) **Ribaute les Tavernes** : 6 trous(tarif : 600€/an).

A noter que le golf privé de Ribaute, proche d'Alès et donc de la poignée de golfeurs de St Hilaire, va être porté à 9 trous sans altérer, ni l'environnement, ni l'agriculture locale, ni faire les poches des contribuables et en plus.... sans expropriation. Enfin, à la limite du département du Gard, on peut jouer sur 2 golfs à la Grande Motte.

Besoins urgents et emplois utiles : 2 exemples parmi des dizaines

Pourquoi la collectivité publique (Ales Agglo) théoriquement au service de tous, satisfèrait-elle avec de l'argent public les chers caprices privés de gens souvent très aisés qui n'ont que quelques kilomètres à faire pour s'adonner à leur plaisir alors qu'il y a tant de vrais besoins insatisfaits, de vraies priorités mal assurées pour le plus grand nombre ?

Deux exemples parmi des dizaines de besoins à satisfaire au cas où l'Agglo n'aurait pas d'idée pour dépenser utilement l'argent des contribuables. En effet, si les 20 millions d'euros que l'Agglo a prévu, à minima, d'engloutir dans ce projet de golf-immobilier, étaient affectés par exemple :

■ **à la création de deux maisons de retraite** avec des accueils de jour, ce ne serait pas du luxe compte tenu du vieillissement de la population et de l'importance des listes d'attente sur les EPAD du coin et notamment sur celle de St Hilaire. Là, les emplois utiles à tous seraient bien réels, plus nombreux et durables.

■ **à la sécurisation des milliers de riverains des rivières cévenoles** (Gardons, Avène, Grabieux...). Il y a tant de travaux à réaliser pour limiter les conséquences désastreuses des crues torrentielles. En outre, nous savons désormais que le barrage écrêteur de Ste Cécile d'Andorge a mal vieilli et qu'il faudrait, si on veut le conserver sans risquer une rupture catastrophique, investir plusieurs millions d'euros (entre 5 et 34 M€ selon les premières estimations) pour le transformer et le consolider. En 2018, c'est Alès Agglo qui en prendra la charge.

Dimanche 25 septembre

FÊTE de la COURGE

St Hilaire de Brethmas

→ Balade à partir de 10h
sur la zone menacée

→ Marché producteurs
→ Conférence-débat

→ Repas et buvette sur place
Salle Louis Benoit

Dimanche 2 octobre

FÊTE DE LA CONFÉDÉRATION

PAYSANNE

St-Geniès de Malgoirès

Disparition de notre ami Nicolas Duntze

Engagé très tôt dans la lutte pour une agriculture paysanne, respectueuse de l'environnement, de l'emploi agricole, c'est tout naturellement que Nicolas nous a rejoints et nous a apporté son expérience dans notre combat contre ce caricatural projet de golf immobilier.

Mais son engagement était bien plus large. Porte-parole de la Confédération paysanne, affiliée au réseau Via Campésina, il s'est battu pour la reconnaissance du droit à la souveraineté alimentaire des peuples contre les multinationales de l'agro-industrie qui chassent les petits paysans de leur terre nourricière pour les pousser sur les chemins de l'exode. De tout temps, sous n'importe quelle latitude : c'est la misère qui a poussé les familles paysannes à l'exil. C'est au côté de ces paysans sans terre que Nicolas a participé aux forums sociaux internationaux.

Ce 4 août, à St Martin lors de ses obsèques, tous les intervenants ont loué les qualités humaines, l'intelligence et l'opiniâtreté de Nicolas qui n'a jamais cédé comme l'a écrit José Bové « *aux sirènes du cynisme et du découragement* ». Nous avons perdu un ami et compagnon de lutte mais le combat pour une campagne bien vivante avec des paysans continue.

Si vous souhaitez nous soutenir dans notre entreprise de désintoxication, vous pouvez adhérer à l'association pour 10€/an et/ou adresser un don du montant de votre choix à : St Hilaire Durable, 2958 chemin d'Anduze à Uzès, 30560 St Hilaire de Brethmas.

La gazette de la ZAD golfique

Journal 100% désintox

Édité par l'association St Hilaire Durable n°6 – SEPT 2016
st.hilaire.durable@orange.fr <http://www.sainthilairedurable.net>

LE RETOUR DU GRAND PROJET D'INUTILITÉ PUBLIQUE

Certains le croyaient enterré depuis l'avis défavorable rendu par les commissaires enquêteurs, après l'enquête publique du printemps 2013. Même la fin légale de la ZAD (Zone d'Aménagement Différé) en juin 2016, et donc de la possibilité pour l'Agglo de préempter, n'ont pas eu raison de lui... Alès-Agglomération s'obstine à vouloir son golf de luxe et la commune de Saint Hilaire vit toujours sous la menace de ce grand projet inutile.

Pourquoi vouloir détruire ces derniers espaces agricoles et naturels et prétendre en même temps que « *l'agriculture est la principale vocation du projet* » ? (1) Pourquoi prévoir de dépenser des centaines de milliers d'euros dans des mesures de compensation écologique alors que cette zone abrite déjà une faune et flore remarquables ? Pourquoi camoufler la construction d'un lotissement d'une taille encore jamais vue, en un prétendu « éco-hameau » ? Pourquoi envisager un tel gaspillage d'eau alors que la tension sur cette ressource se fait déjà sentir ? (2) Pourquoi engloutir des millions d'euros dans ce golf-immobilier « public » tout en ressassant la nécessité de réduire les dépenses publiques ? Quelle est l'utilité publique de tout cela ?...

La réponse se trouve dans la façon dont la plupart de nos élus envisagent notre « développement » : la nature n'est qu'une friche qu'il convient « d'aménager », l'agriculture une activité secondaire. Ils fonctionnent avec le logiciel obsolète hérité des « trente glorieuses » et sont incapables de prendre en compte les véritables enjeux de notre siècle : les terres arables sont d'ores et déjà recherchées partout dans le monde et la biodiversité s'effondre dramatiquement, sous la pression, de l'activité humaine

Les saint-hilairois seront appelés à se prononcer lors de la consultation organisée par la mairie de Saint Hilaire et approuvée par Max Roustan, lors du dernier conseil d'agglomération. Si le résultat est favorable à l'Agglo, elle demandera une nouvelle enquête publique pour essayer d'obtenir du préfet du Gard une « Déclaration d'Utilité Publique ». Celle-ci permettrait d'exproprier les propriétaires des parcelles convoitées pour la réalisation du golf-immobilier et de mettre en conformité le projet golfique avec le futur Plan Local d'Urbanisme de la commune. Elle aurait entre autres conséquence de geler sur plusieurs années toute possibilité de construction ailleurs sur la commune.

L'enjeu est de taille ! Nous devons rejeter ce projet caricatural* qui bouleverserait la commune de Saint Hilaire, son cadre de vie sans améliorer ses finances...au contraire.

(1) page 17 de la notice explicative du dossier d'enquête publique

(2) <http://www.senat.fr/rap/r15-616/r15-6161.pdf>

*Voir analyse pages suivantes.

LE PROJET TEL QU'IL NE VOUS SERA JAMAIS PRÉSENTÉ

● **La ZAD est morte mais la zone à défendre reste d'actualité**

Depuis le 6 juin 2016, toutes les ZAD (Zones d'Aménagement Différé) créées avant 2010 sont devenues caduques, faute de renouvellement avant cette échéance légale (art.6 - loi 2010-597 du 3/06/2010). C'est le cas de la ZAD golfique de St Hilaire de Brethmas, créée en 2004. L'Agglo persiste malgré tout avec un projet modifié à la marge mais entièrement repeint en vert. Tout est devenu miraculeusement « écologique » : éco-site, éco-golf, éco-hameau, éco-hôtel 4 étoiles, avec en prime un énorme éco-centre équin. Bref, un modèle de grossière éco-manipulation. Comme les promoteurs du projet ne reculent devant aucun tripatouillage argumentaire, ils en sont aujourd'hui rendus à justifier leur golf de luxe par la nécessité de faire des logements sociaux sur la commune !

● **« Priorité agricole » mais avec... destruction massive de terres agricoles !**

En effet, malgré la suppression de 143,2 ha (p.52 notice*) soit plus de la moitié des terres cultivables du secteur et la transformation de celles qui restent en « îlots agricoles temporaires », l'Agglo ose écrire dans son nouveau dossier que : « ...l'agriculture est la principale vocation du projet d'éco-site des Hauts de St Hilaire » (p.17 notice*). Si le golf-immobilier est devenu secondaire autant le laisser tomber !

● **Eau : maintien de la solution de pompage dans une nappe du gardon pour arroser le golf**

Contrairement à ce qui est dit ou écrit ici ou là à propos de l'arrosage du golf, le dossier est précis : « la récupération et le recyclage des eaux de la station d'épuration (STEP) pour l'arrosage du golf ne sont pas possibles pour des raisons réglementaires ». (p.54 notice*). En clair, aucune modification par rapport au projet initial, c'est-à-dire pompage de l'eau dans une nappe du gardon, conduite de 4 km et immense bassin de stockage (190.000m3 soit environ 3ha sur 7m de profondeur) creusé sur la zone de jeu. Hallucinant, compte tenu du contexte : le réchauffement climatique, la COP21, le classement en Zone de Répartition des Eaux de tous nos Gardons, ... encore des lubies « écolos-bobos » pour l'Agglo !

● **L'emploi : des prévisions chimériques**

C'est toujours l'argument massue de tout projet inutile et imposé en période de fort chômage : il y a des emplois à la clef. Ici on nous annonce 80 emplois (soit 4 par million d'euros investi) dont 45 grâce au seul hôtel-restaurant de luxe. Sauf qu'un établissement de ce type comme l'Impérator à Nîmes malgré sa notoriété internationale, les 2 golfs nîmois, le prestige de la Rome française, les férias monstres, les séminaires, foires et congrès...etc, n'emploie qu'une trentaine de personnes et dégage péniblement un bénéfice (7014 € en 2014). A Alès, 2 nouveaux hôtels ont été créés en 2015 et 2016 alors que les existants n'avaient pas des taux d'occupation pléthoriques. Il y a des fermetures en perspective et donc des destructions d'emplois à prévoir ailleurs...

● **Préservation de la biodiversité grâce..... à des balles intelligentes et des golfeurs en lévitation !**

Dans ce bidouillage de la réalité pour bernier les citoyens, l'Agglo avance des arguments surréalistes, voire comiques. Un exemple flagrant est celui des prairies humides et des orchidées rares qu'elle prétend protéger (sur le papier) après les avoir laissés saccager en décembre 2013 (plaintes en cours). Malgré les études et mises en garde des associations naturalistes, le tracé du golf de 18 trous n'a pas vraiment changé. Plusieurs trous sont localisés dans ce secteur sensible (carte p. 85 du dossier). Les trous 2 et 7 par exemple

débutent d'un côté du « champ des orchidées » pour aboutir de l'autre côté. Dans l'étude d'impact (p. 287), on nous explique sérieusement qu'il y aura un cheminement traversant la grande parcelle (n°105) pour éviter le piétinement. En d'autres termes, soit les joueurs seront suffisamment doués pour que leurs balles ne s'égareront jamais sur les prairies humides, soit les balles seront téléguidées pour ne pas s'écarter du chemin dédié, sinon les golfeurs devront léviter pour taper le coup suivant et éviter ainsi de piétiner les espèces rares !

● **Urbanisation : un gigantesque lotissement en pleine campagne rebaptisé « éco-hameau »**

315 logements (dont 108 villas) sur 15 hectares agricoles, contigus au mas Trouillas, voilà ce que l'Agglo appelle un « éco-hameau », prétendant même s'être inspirée du véritable éco-hameau des Buis, en Ardèche, initié par Pierre Rabhi ! Plus c'est gros... Outre cet énorme lotissement qui a pour seule vocation d'essayer de payer le golf, une extension villageoise de 80 logements a été prévue près du château d'eau, où seraient construits l'essentiel des logements sociaux qui deviennent désormais l'un de ses principaux arguments en faveur du projet. Un comble quand on connaît la position très antisociale de ses initiateurs qui, lorsqu'ils étaient aux commandes de la municipalité, ont refusé durant 30 ans d'en construire, d'où l'énorme déficit actuel (environ 300 logements) et la lourde amende payée chaque année par les contribuables saint-hilairois. Cette débauche de constructions (395 en tout) aura pour conséquence de geler pendant des années (entre 5 et 10 ans) toute possibilité de construction ailleurs sur la commune, même dans les « dents creuses » pourtant constructibles !

● **Grossière estimation des dépenses et de la rentabilité**

Rappel : dans son précédent dossier, l'Agglo tablait sur un équilibre financier au bout de 12 ans en oubliant de comptabiliser les dépenses d'exploitation et en confondant les quelques recettes avec des bénéfices. Lors de l'enquête publique de 2013, leur « analyse » financière bidon a donc facilement été démontée par les 3 commissaires. Aujourd'hui, plutôt que de continuer à afficher sa « fantaisie » financière sur ce coûteux projet, l'Agglo préfère occulter le sujet. En effet, sur les 1080 pages du dossier, une seule intitulée « appréciation sommaire des dépenses » est consacrée au budget prévisionnel : montant estimé pour golf, études et réseaux : 18,23 millions € HT. Tout le reste : « pôle équin, hôtel, logements seraient payés par des tiers ». A noter que la référence au golf de Montauban a disparu, il est vrai que ce golf a frôlé la liquidation judiciaire en fin 2015 !

● **« Mobilité douce »..... par la suppression des chemins dans une campagne largement grillagée !**

Dans la catégorie « gros mensonges », le volet relatif aux cheminements doux est au top. L'Agglo prétend créer « un réseau de chemins.....connecté au réseau de 1000 km des sentiers existants.» et pourquoi pas à tous les chemins de la planète ! La réalité est moins douce puisque tous les chemins et sentiers, aujourd'hui en accès libre pour les promeneurs, randonneurs, sportifs, chasseurs, vététistes..etc. en direction de l'Est de la commune (vers la route de Deaux) seront coupés par la vaste zone (135 ha) grillagée du golf. Le dossier est très discret sur cette question de grillage, indispensable pour diverses raisons : sécurité (une balle de golf à 200 km/h, ça peut faire très mal), protection des greens, souci de l'entre soi golfique.... Seule une mention indirecte dans l'étude d'impact précise que les mailles de la clôture grillagée seront assez larges pour laisser passer la « petite faune » mais pas les sangliers, les chevreuils ...ni la faune humaine indésirable!

*Notice explicative du Dossier d'enquête publique – Eco-site des Hauts de St-Hilaire.